ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide médicale

Question écrite n° 8754

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les préoccupations de Médecins du monde et avocats sur l'aide française allouée au secteur de la santé. La France est engagée en faveur de la santé internationale sur les préoccupations de Médecins du monde et avocats mais se distinguerait aussi par le faible montant de son aide publique au développement en comparaison avec d'autres pays de l'OCDE. Ainsi, les niveaux de mortalité infantile, de mortalité maternelle et de prévalence de VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme sont alarmants dans certaines régions, en particulier en Afrique subsaharienne. Ils souhaiteraient que la priorité à la santé soit donnée dans la politique d'aide publique au développement et que son financement soit augmenté de manière significative. Aussi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement en la matière et si elle entend répondre favorablement à cette attente.

Données clés

Auteur : M. Laurent Hénart
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8754
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6672
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)